



2.8 Annexe 2

Note de concept ACCF

SECTION	CONTENU
Titre de la proposition	Projet d'action collective des jeunes pour la promotion de l'économie circulaire focalisée sur les déchets plastiques dans les EIAOI (EIAOI)
Résumé du projet	La COI envisage de mettre en œuvre le présent projet à travers la promotion d'un écosystème entrepreneurial innovant de gestion de déchets plastiques à usage unique, les bouteilles plastiques PET et la création d'un modèle économique durable régional pour la gestion et le recyclage, bénéficiant aux 2100 jeunes des EIAOI, pour la réduction de 10% des déchets plastiques marins, soit ramener à 4953 tonnes/ an et pour la réduction des émissions de méthane à 1,59 tonnes/an.
Promoteur(s)	Commission de l'océan Indien (COI) - Web : commissionoceanindien.org
Coordonnées	Raj Mohabeer – Chargé de mission « économie, sécurité maritime, connectivité, intérêts insulaires » E-mail : raj.mohabeer@coi-ioc.org Adresse : 3rd Floor, Blue Tower, Rue de l'Institut, Ebène, Mauritius Tel : (+230) 402 61 00 Suppléant : Tiana Razafindrakoto- ETI en diplomatie économique tiana.razafindrakoto@coi-ioc.org
Justification et objectifs	La COI est mandatée pour la défense des intérêts insulaires et porte le plaidoyer de ses Etats membres au niveau régional et international. Elle assure le secrétariat de la commission des États insulaires d'Afrique pour le climat, dont la présidence est assurée par les Seychelles. Ainsi, la présente action cible les EIAOI: Cap Vert, Guinée Bissau, Sao-Tomé et Príncipe, Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles. La population cumulée est estimée à environ 31.764.380 habitants, avec environ 78% des jeunes âgés de 18 à 24 ans, qui envisagent de créer leur propre entreprise dans les cinq prochaines années. Les Etats insulaires connaissent une croissance démographique globale qui se traduit par une augmentation de production de déchets et de l'émission du méthane. La dépendance croissante des économies des Etats insulaires au tourisme et à l'importation de biens et services, dont beaucoup de produits importés contenant du plastique. Ils représentent plus de 80% des déchets marins, soit 5 503 tonnes par an de plastique océanique et équivaut à 1,77 tonnes / an de méthane produit (Maes and al.,2023). Sans aucun effort d'atténuation, la quantité d'émissions de méthane produites par le plastique océanique de surface dans les Etats insulaires, cibles de notre action, serait de 2,36 à 2,41 tonnes / an. L'action vise à maintenir le niveau de production de déchets pour envisager une réduction de l'émission de méthane de 10% de son niveau actuel, tout en offrant une opportunité d'emploi pour les jeunes, qui peuvent s'avérer être des leaders efficaces dans la gestion des déchets plastiques pour la réduction de l'émission de méthane et une transition juste vers une économie circulaire durable. Toutefois, ils sont confrontés à des défis spécifiques à l'entrepreneuriat « vert » et aux initiatives de promotion de l'économie circulaire. Une étude menée par la COI au niveau des EIAOI a mis en exergue les défis suivants, qui seront traités par l'action, dont un accès limité aux ressources (capital, assistance technique et accompagnement), des contraintes infrastructurelles (systèmes de gestion des déchets limités, des installations de dispositifs de recyclage et des réseaux de transport inadéquats) , des inégalités socio-économiques (accès limité à l'éducation, à la formation et aux opportunités entrepreneuriales), la sensibilisation et l'appropriation limitées des pratiques adéquates de gestion de déchets plastiques et d'économie circulaire, un environnement politique et réglementaire peu cohérent ou inadéquat pour les jeunes entrepreneurs « verts ». L'objectif global (OG) de cette action est de contribuer à réduire de 10% les déchets plastiques marins émetteurs de méthane à travers à la promotion d'un écosystème innovant d'entrepreneuriat des jeunes des EIAOI, avec la participation active des jeunes de la diaspora. Les objectifs spécifiques (OS) de cette action sont les suivants : - OS 1: Une plateforme d'incubation virtuelle est développée et offre des ressources, un soutien à l'innovation et des conseils pour la conception et la mise en œuvre d'actions financées ciblant la gestion des déchets solides, à travers le cycle de vie du plastique, avec un accent particulier sur les plastiques et les additifs toxiques, problématiques et évitables. - OS 2: Un dispositif de mentorat et un soutien sur mesure aux initiatives prometteuses menées par la jeunesse des EIAOI est proposé, en facilitant leur mise à l'échelle et en aidant à obtenir un soutien financier ou en nature.



	- OS 3: Les synergies et les échanges entre les organisations de jeunes des EIAOI, de la diaspora sont créées et renforcées, afin de partager les expériences et les meilleures pratiques, et renforcer les efforts collectifs visant une meilleure gestion des déchets plastiques et une réduction de l'émission du méthane. - OS 4: Un plaidoyer pour des changements de politique publique de gestion des déchets plastiques est porté en faveur d'une sensibilisation et de la promotion des pratiques durables aux niveaux local, régional et international.
Action sexotransformatrice	Le projet est sexotransformateur, car le dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat, de renforcement de capacités et le mécanisme de sensibilisation prévoit la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation jeunes femmes non seulement pour le progrès individuel, mais aussi pour transformer la dynamique et les structures du pouvoir entre les sexes à l'échelle sociétale dans le contexte du changement climatique. Des modules de formation sur la réforme de l'environnement des affaires pour l'autonomisation économique des femmes seront mis à disposition de l'incubateur.
Présenter des estimations crédibles de réduction des émissions de méthane	Les perspectives mondiales des plastiques de l'OCDE indiquent que la gestion des déchets plastiques (bouteille PET et plastique à usage unique) joue un rôle crucial dans la réduction de l'émission du méthane, un puissant gaz à effet de serre, à travers les quatre piliers suivants : - La réduction des déchets en décharge : les décharges sont une source majeure d'émissions de méthane. En réduisant la quantité de déchets plastiques envoyés en décharge, on diminue les conditions favorables à la production de méthane. - Le recyclage des plastiques : Le recyclage des plastiques permet non seulement de réduire la pollution, mais aussi d'économiser les ressources naturelles et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, le recyclage d'une tonne d'emballages en plastique peut éviter l'émission de 500 kg de CO₂ équivalent. - L'économie circulaire : Promouvoir une économie circulaire où les plastiques sont réutilisés et recyclés réduit la nécessité de produire de nouveaux plastiques, ce qui diminue les émissions de méthane associées à la production et à la gestion des déchets. - Les politiques publiques : Des politiques efficaces de gestion des déchets peuvent inclure des mesures pour réduire la production de plastiques à usage unique et améliorer les infrastructures de recyclage, contribuant ainsi à la réduction des émissions de méthane. En somme, pour le cas des plastiques concernés par l'action (bouteille en plastique et plastique à usage unique), ces 4 piliers se renforcent mutuellement et permettent d'avoir une approche pour la réduction de 10% des déchets plastiques marins, soit ramener à 4953 tonnes/ an et pour la réduction des émissions de méthane à 1,59 tonnes/an (OCDE,2024)
Alignement avec les priorités nationales	L'action proposée est très pertinente par rapport aux besoins et contraintes spécifiques des pays cibles. Elle contribue à la mise en œuvre des résolutions de la conférence ministérielle de l'économie bleue et circulaire des EIAOI, tenue à Maurice le 21 septembre 2023 sur la nécessité de mettre en place des actions intégrées de gestion des déchets plastiques pour un objectif de zéro déchet à l'horizon 2030. Elle tient également compte des priorités du plan d'action de gestion des déchets de la COI dont les principes sont de faire de la gestion et de la valorisation des déchets, un outil de développement social et d'intégration et de favoriser l'émergence d'une prise de conscience régionale sur l'économie circulaire en s'intéressant aux filières de traitement les plus faciles à mettre en place. Le plan d'action a été validé par ses États membres en janvier 2019. Les pays bénéficiaires, à travers la signature d'une lettre de non-objection, ont de plus validé l'importance stratégique de cette action.
Alignement avec les priorités de la banque et du fonds FCCA	L'action proposée est très pertinente par rapport aux priorités de la BAD et du fonds ACCF de la manière suivante : Cette initiative s'aligne sur deux priorités transversales de la stratégie décennale 2024-2033 de la BAD d'investir sur la jeunesse (priorité 4.2) sur l'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant et de répondre au changement climatique et investir dans l'action climatique (priorité 4.3). En mettant en place une plateforme d'incubation virtuelle pour les jeunes insulaires, nous exploitons leur potentiel pour développer des solutions innovantes antiplastiques (bouteilles PET et plastiques à usage unique) et des modèles innovants d'entreprise, qui permettent une transition juste des États insulaires et menée par les jeunes vers une économie sûre et circulaire. Elle répond également aux priorités du fonds FCCA sur la gestion des déchets solides. L'entrepreneuriat dans le domaine de la gestion des déchets solides plastiques offre aux jeunes la possibilité de créer des entreprises circulaires durables et de contribuer à la réduction de l'émission

Commenté [GA1]: Peux-tu rajouter une phrase pour expliquer comment la réduction du méthane sera calculée au long du projet?



	de méthane, à la génération d'emplois et à la croissance économique durable de leurs pays et de l'Afrique dans son ensemble.								
Alignement sur l'Accord de Paris	En référence aux documents des instructions, les activités proposées par ce projet sont considérées comme "universellement alignées" avec les objectifs de l'accord de Paris, en finançant des activités qui ne présentent pas une grande fenêtre au risque climatique, tout en adoptant des stratégies ciblées et novatrices inspirées de l'économie circulaire traitant de cycle de vie entier des plastiques à usage unique et des PET, qui contribue au changement climatique, directement par le biais d'émission du méthane.								
Activités/ Résultats/ Théorie du changement (TdC) /Cadre logique Système de suivi et d'évaluation	Le succès de l'intervention repose sur la volonté politique, l'intérêt des jeunes et des acteurs de l'écosystème entrepreneurial à s'approprier des méthodes innovantes. On s'attend à ce que les diverses parties prenantes impliquées apprécient la nécessité de soutenir l'innovation entrepreneuriale dans la gestion des déchets solides plastiques. Plusieurs éléments favorisent également le succès régional de l'Action. Premièrement, il existe une vaste expérience du demandeur principal dans la conduite de projets régionaux passés et actuels dans les pays, financés ou non par la BAD, y compris ceux relatifs à la gestion des déchets. Deuxièmement, il y aura des échanges et des interactions réguliers qui renforcent les actions au niveau des Etats insulaires concernés, et même si les problèmes nationaux et infranationaux peuvent différer dans leur contexte et leurs attentes, il y aura toujours une appropriation de l'engagement collectif des EIAOI de « zéro déchets plastique à l'horizon 2030 ». <table border="1"> <tr> <td>Objectif Global</td><td>OG- Contribuer à mieux gérer les déchets plastiques émetteurs de méthane à travers un écosystème innovant d'entrepreneuriat des jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, avec la participation active des jeunes de la diaspora</td></tr> <tr> <td>Résultats intermédiaires</td><td> RI1- Un dispositif de promotion à l'entrepreneuriat des jeunes hommes et femmes ciblant la gestion des déchets solides, à travers le cycle de vie du plastique, avec un accent particulier sur les plastiques et les additifs toxiques, problématiques et évitables. RI2- Les synergies et les échanges entre les organisations de jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, de la diaspora sont créées et renforcées, afin de partager les expériences et les meilleures pratiques et de renforcer les efforts collectifs visant une meilleure gestion des déchets plastiques et une réduction de l'émission du méthane. RI3- Un plaidoyer pour des changements de politique publique de gestion des déchets plastiques est porté, en faveur d'une sensibilisation et de la promotion des pratiques durables aux niveaux local, régional et international. </td></tr> <tr> <td>Résultat à long terme du projet</td><td>Amélioration des droits des femmes et des hommes, des filles et des garçons afin d'asseoir les bases d'un processus de réduction du méthane dans certaines communautés en Afrique</td></tr> <tr> <td>Résultats immédiats</td><td> RIM1-1- Une plateforme d'incubation virtuelle ciblant la gestion des déchets solides, à travers le cycle de vie du plastique, avec un accent particulier sur les plastiques et les additifs toxiques, problématiques et évitables est opérationnelle. RIM1-2- Un dispositif de mentorat et un soutien sur mesure aux initiatives prometteuses menées par la jeunesse des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien est proposé, en facilitant leur mise à l'échelle et en aidant à obtenir un soutien financier ou en nature. RIM1-3- Des emplois sont créés à travers les 140 initiatives entrepreneuriales « vertes » RIM2-1- Une plateforme des organisations de jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien et de la diaspora est opérationnelle, RIM2-2- Des sessions de partage d'expériences et de meilleures pratiques sont organisées au niveau de la plateforme des organisations de jeunes afin de renforcer les efforts collectifs visant une meilleure gestion des déchets plastiques et une réduction de l'émission du méthane. RIM3-1- Un plaidoyer pour des changements de politique publique de gestion des déchets plastiques est porté auprès des autorités compétentes RIM3-2- Sept politiques publiques qui s'attaquent directement à la pollution plastique à travers le cycle de vie du plastique, y compris la prise en compte des impacts des plastiques sur la santé humaine RIM 3-3- Organiser des sessions de sensibilisation et de promotion des pratiques durables aux niveaux local, régional et international. </td></tr> </table>	Objectif Global	OG- Contribuer à mieux gérer les déchets plastiques émetteurs de méthane à travers un écosystème innovant d'entrepreneuriat des jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, avec la participation active des jeunes de la diaspora	Résultats intermédiaires	RI1- Un dispositif de promotion à l'entrepreneuriat des jeunes hommes et femmes ciblant la gestion des déchets solides, à travers le cycle de vie du plastique, avec un accent particulier sur les plastiques et les additifs toxiques, problématiques et évitables. RI2- Les synergies et les échanges entre les organisations de jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, de la diaspora sont créées et renforcées, afin de partager les expériences et les meilleures pratiques et de renforcer les efforts collectifs visant une meilleure gestion des déchets plastiques et une réduction de l'émission du méthane. RI3- Un plaidoyer pour des changements de politique publique de gestion des déchets plastiques est porté, en faveur d'une sensibilisation et de la promotion des pratiques durables aux niveaux local, régional et international.	Résultat à long terme du projet	Amélioration des droits des femmes et des hommes, des filles et des garçons afin d'asseoir les bases d'un processus de réduction du méthane dans certaines communautés en Afrique	Résultats immédiats	RIM1-1- Une plateforme d'incubation virtuelle ciblant la gestion des déchets solides, à travers le cycle de vie du plastique, avec un accent particulier sur les plastiques et les additifs toxiques, problématiques et évitables est opérationnelle. RIM1-2- Un dispositif de mentorat et un soutien sur mesure aux initiatives prometteuses menées par la jeunesse des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien est proposé, en facilitant leur mise à l'échelle et en aidant à obtenir un soutien financier ou en nature. RIM1-3- Des emplois sont créés à travers les 140 initiatives entrepreneuriales « vertes » RIM2-1- Une plateforme des organisations de jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien et de la diaspora est opérationnelle, RIM2-2- Des sessions de partage d'expériences et de meilleures pratiques sont organisées au niveau de la plateforme des organisations de jeunes afin de renforcer les efforts collectifs visant une meilleure gestion des déchets plastiques et une réduction de l'émission du méthane. RIM3-1- Un plaidoyer pour des changements de politique publique de gestion des déchets plastiques est porté auprès des autorités compétentes RIM3-2- Sept politiques publiques qui s'attaquent directement à la pollution plastique à travers le cycle de vie du plastique, y compris la prise en compte des impacts des plastiques sur la santé humaine RIM 3-3- Organiser des sessions de sensibilisation et de promotion des pratiques durables aux niveaux local, régional et international.
Objectif Global	OG- Contribuer à mieux gérer les déchets plastiques émetteurs de méthane à travers un écosystème innovant d'entrepreneuriat des jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, avec la participation active des jeunes de la diaspora								
Résultats intermédiaires	RI1- Un dispositif de promotion à l'entrepreneuriat des jeunes hommes et femmes ciblant la gestion des déchets solides, à travers le cycle de vie du plastique, avec un accent particulier sur les plastiques et les additifs toxiques, problématiques et évitables. RI2- Les synergies et les échanges entre les organisations de jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien, de la diaspora sont créées et renforcées, afin de partager les expériences et les meilleures pratiques et de renforcer les efforts collectifs visant une meilleure gestion des déchets plastiques et une réduction de l'émission du méthane. RI3- Un plaidoyer pour des changements de politique publique de gestion des déchets plastiques est porté, en faveur d'une sensibilisation et de la promotion des pratiques durables aux niveaux local, régional et international.								
Résultat à long terme du projet	Amélioration des droits des femmes et des hommes, des filles et des garçons afin d'asseoir les bases d'un processus de réduction du méthane dans certaines communautés en Afrique								
Résultats immédiats	RIM1-1- Une plateforme d'incubation virtuelle ciblant la gestion des déchets solides, à travers le cycle de vie du plastique, avec un accent particulier sur les plastiques et les additifs toxiques, problématiques et évitables est opérationnelle. RIM1-2- Un dispositif de mentorat et un soutien sur mesure aux initiatives prometteuses menées par la jeunesse des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien est proposé, en facilitant leur mise à l'échelle et en aidant à obtenir un soutien financier ou en nature. RIM1-3- Des emplois sont créés à travers les 140 initiatives entrepreneuriales « vertes » RIM2-1- Une plateforme des organisations de jeunes des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien et de la diaspora est opérationnelle, RIM2-2- Des sessions de partage d'expériences et de meilleures pratiques sont organisées au niveau de la plateforme des organisations de jeunes afin de renforcer les efforts collectifs visant une meilleure gestion des déchets plastiques et une réduction de l'émission du méthane. RIM3-1- Un plaidoyer pour des changements de politique publique de gestion des déchets plastiques est porté auprès des autorités compétentes RIM3-2- Sept politiques publiques qui s'attaquent directement à la pollution plastique à travers le cycle de vie du plastique, y compris la prise en compte des impacts des plastiques sur la santé humaine RIM 3-3- Organiser des sessions de sensibilisation et de promotion des pratiques durables aux niveaux local, régional et international.								



	Produits (P) et activités (A) P1.1- 2100 jeunes des EIAOI et des cinq organisations régionales de la jeunesse sont outillés pour concevoir et mettre en œuvre deux actions collectives innovantes P1.2- 140 initiatives entrepreneuriales « vertes » menées par des jeunes P2.1- Un mécanisme de collaboration renforcé et un dispositif d'échange de connaissances accrue entre la jeunesse des Etats insulaires d'Afrique et de l'océan Indien et la diaspora, conduisant à l'élaboration de solutions durables. P3.1- Les autorités publiques renforcées dans la mise à jour, l'élaboration et/ou la mise en œuvre des politiques et qui facilitent la gestion des déchets plastiques et la réduction de l'émission du méthane.
	Au démarrage de l'Action, une baseline de l'analyse contextuelle, incluant la dynamique existante en matière de genre, sera fournie et sera enrichie au fur et à mesure par les leçons apprises, les bonnes pratiques et un retour régulier de tous les acteurs impliqués. Il est prévu également une évaluation finale, le tout devant être présenté aux réunions régionales pour la transparence et la responsabilité. Ce dispositif sera couplé avec la mise en place et le maintien d'un système de gestion financière pour assurer une utilisation et un contrôle corrects du budget du projet. L'action prévoit, également, la mise en place d'une structure de gouvernance de projet et d'un mécanisme de suivi-évaluation et d'apprentissage. Une méthodologie de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) sera conçue et le cadre pour sa mise en œuvre sera opérationnalisé.
Capacités techniques et fiduciaires de l'organisation	Créée en 1984, la Commission de l'océan Indien (COI), dont le siège se situe à Ébène, Maurice, est une organisation intergouvernementale regroupant cinq États membres (EM) : les Comores, la France/La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. La COI est régie par deux instances dont le Conseil des Ministres et le Comité des officiers permanents de liaison, qui mandatent le Secrétariat général à mettre en œuvre les décisions prises, en alignement aux priorités du plan de développement stratégique (PDS) 2023-2033. La COI est une organisation de proximité, de solidarité et de coopération en appui à l'intégration régionale et au développement durable de ses Etats membres. Seule organisation régionale africaine qui compte exclusivement parmi ses membres des Etats insulaires, elle ne se consacre pas seulement à leurs intérêts, elle coordonne une action collective diversifiée et inclusive au bénéfice des EM et promeut leurs spécificités insulaires et leurs intérêts communs à l'échelle régionale et internationale. Pour y parvenir, le Secrétariat général de la COI dispose de 39 ressources humaines permanentes dont un spécialiste en planification et suivi-évaluation, ainsi que 78 ressources humaines affectées au niveau des projets en cours, rattachés auprès de cinq départements, dont un département biodiversité, climat et développement durable. Elle met en œuvre des initiatives régionales, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, à travers les subventions de financement, totalisant à environ 127 millions d'euros de 2020 en 2024. Le Secrétariat général gère un budget de fonctionnement de 2 118 226 euros pour l'année 2024. A titre d'exemple : - <i>Le projet Tap Water Revolution</i>, en partenariat avec SYAH¹, incluant la déclaration des jeunes et l'appel à des actions politiques pour réduire la pollution plastique. - <i>Le projet SWIOFISH 2-AIODIS</i>, financé par la Banque Mondiale, clôturé en 2023, qui visait la promotion de l'économie circulaire dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS), la réduction de la pollution plastique marine causée par les bouteilles d'eau en plastique et les plastiques à usage unique dans les AIODIS. - <i>Le projet Expédition plastique-OI (EXPLOI)</i>, financé par l'Agence française du développement, mis en œuvre actuellement et complémentaire à la présente action, vise à contribuer à la réduction et au recyclage des déchets plastiques. En outre, le 39e Conseil d'administration du Fonds vert pour le climat du 17 juillet 2024 a reconnu la COI en tant qu'entité régionale accréditée du Fonds vert pour le climat. Cette accréditation est le résultat du processus en cours de renforcement des capacités et de transformation institutionnelle engagé par la COI, conformément aux orientations de son Plan de développement stratégique

¹ SYAH : la plateforme des jeunes des Petits états insulaires en développement d'Afrique et de l'OI



	2023-2033 et bénéficiant d'un soutien additionnel de l'Agence française de développement et de l'Union européenne.			
Budget (USD)	Désignation	COI (10,85%)	FCCA (89,15%)	Montant total
	1. Ressources humaines		295 843,44	295 843,44
	2. Déplacement		34 100,00	34 100,00
	3. Equipements/fournitures		15 250,00	15250,00
	4. Office local	92 400,00	22 144,00	114549,60
	5. Autres coûts/ services		219 625,00	219625,00
	6. Prestations		320 000,00	320000,00
	Budget total	92 400,00	906 968,04	999 368,04